



MAIRIE D'UNIAS

Le bourg
42210 UNIAS
Tel: 04-77-54-43-59

EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS

29 mars 2023

N°14/2023

Le 29 mars 2023, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUPORT Yves, Maire d'Unias, dûment convoqués le 22 mars 2023

Présents : Yves DUPORT, Marc MARLEF, Fanny AREZKI, Cyrielle GOUNY, Christophe RIOCREUX, Patrick RAIMOND, Martine GUICHARDET, Joseph BRANCATO, Christophe ROME et Julien VEY

<u>NBRE DE CONSEILLERS</u>	en exercice :	10
	Présents :	10
	Votants :	10

Date convocation : 22 mars 2023

Secrétaire de séance : Marc MARLEF

Objet : Fonds de soutien LFA : demande de fonds de concours (annule et remplace la délibération n°03/2023)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Considérant que la commune d'Unias Souhaite créer une aire de jeux à côté de la salle des fêtes et à proximité de l'école ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'enveloppe de 1 085 000€ mise en place par LFA dans le cadre du fonds de soutien, il est envisagé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à Loire Forez agglomération.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20230329-DEL142023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Affichage : 30/03/2023

Où l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Sollicite un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux (**enveloppe n° 2**) en vue de participer au financement de jeux pour les enfants, à hauteur de 10 733 € maximum (**montant du fonds de concours**).

A UNIAS
Certifié exécutoire
Le 29 mars 2023

Le Maire,
Yves DUPORT



Le secrétaire de séance
Marc MARLEF



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20230329-DEL142023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Affichage : 30/03/2023

FONDS DE SOUTIEN LOIRE FOREZ AGGLO 2023-2025

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Nom de la commune maître d'ouvrage:

UNIAS

Achat de jeux pour enfants

Libellé du projet:

Demande de fonds de concours au titre de l'enveloppe:

Enveloppe n°2 (1 085 000 €)

Enveloppe n°3 (1 715 000 €)

Si la demande porte sur le cumul des 2 enveloppes, merci d'établir un seul plan de financement mentionnant les 2 fonds de concours

Préciser si le plan de financement est exprimé en montants:

TTC (pour les projets non éligibles au FCTVA)

HT (pour les projets éligibles au FCTVA)

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES DE L'OPERATION		DEPENSES DE L'OPERATION		
POSTES DE DEPENSES	Montant prévisionnel	POSTES DE RECETTES	%	Montant prévisionnel
Achat et installation jeux	38 554 €	Région	26%	10 088 €
		Département	18%	7 000 €
		Autofinancement (au minimum 20% de l'opération)	28%	10 733 €
		Fonds de concours sollicité au titre du fonds de soutien (maximum 50% du montant de l'autofinancement de la commune)	28%	10 733 €
TOTAL	38 554 €	TOTAL	100%	38 554 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20230329-DEL142023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Affichage : 30/03/2023



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20230329-DEL142023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Affichage : 30/03/2023